

"Obligation de s'unir" dans Süddeutsche Zeitung (16 janvier 1962)

Légende: Le 16 janvier 1962, commentant les décisions adoptées deux jours plus tôt à Bruxelles à l'issue du premier "marathon agricole" européen, le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung salue la mise en place progressive d'un marché agricole commun.

Source: Süddeutsche Zeitung. Münchner Neueste Nachrichten aus Politik, Kultur, Wirtschaft und Sport. Hrsg. FRIEDMANN, Werner; GOLDSCHAGG, Edmund; SCHÖNINGH, Dr. Franz Josef; SCHWINGENSTEIN, August ; Herausgeber PROEBST, Herman. 16.01.1962, n° 14; 18. Jg. München: Süddeutscher Verlag. "Zwang zur Einheit", auteur:Simon, Kurt , p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/obligation_de_s_unir_dans_suddeutsche_zeitung_16_janvier_1962-fr-a1f96a3a-e579-4008-b765-168f43881b12.html

Date de dernière mise à jour: 06/07/2016



Obligation de s'unir

par Kurt Simon

La Communauté économique européenne a passé avec succès l'épreuve du feu. Quatre semaines de négociations ardues, qui ont épuisé physiquement les participants, ont permis de mettre en place les conditions pour la seconde phase – décisive – de la période de transition vers le Marché commun. Les accords fixés dans le traité de Rome ont déjà donné naissance, au cours des quatre premières années, à un bloc économique qui bénéficie d'un crédit de plus en plus grand dans le monde entier, y compris de l'autre côté du rideau de fer. Si, à l'origine, seules les grandes lignes de la Communauté économique avaient été esquissées, on peut dire aujourd'hui que les six économies, qui s'appêtent à former une communauté, se sont mises d'accord entre-temps sur les moyens d'atteindre au plus vite cet objectif. Les récentes négociations ont montré que la conviction que l'union économique de l'Europe ne doit pas être entravée prime sur tous les intérêts nationaux, aussi légitimes soient-ils. Derrière l'organisation du marché des céréales, l'interprétation du droit européen des ententes ou l'égalité des salaires entre hommes et femmes, il y avait l'obligation politique de s'unir.

L'écho suscité par les négociations au sein du Conseil de ministres de la CEE a montré une fois de plus les liens étroits entre l'économie et la politique. Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Karl Carstens, l'a expliqué à Bonn en déclarant que l'obligation de mettre en œuvre une politique étrangère commune grandissait à mesure que progressait la fusion des six économies en une nouvelle entité économique. Les tentatives de déstabilisation de Moscou, tout comme les efforts de Washington pour parvenir avec la CEE à un accord sur la politique économique, montrent qu'aujourd'hui déjà, quatre ans après la période de transition, ce bloc économique jouit d'un crédit plus grand que ne l'avaient prédit à l'époque la plupart des hommes politiques «pragmatiques».

Dans les négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne, la Communauté se profile aujourd'hui davantage que par le passé comme un bloc homogène. De nouveaux accords importants entre les Six seront entrés en vigueur avant l'adhésion britannique, de sorte que cette adhésion, attendue au plus tôt pour le second semestre de l'an prochain, ne pourra plus être une épreuve de vérité pour la Communauté. La nature du Marché commun ne peut plus changer. Rien ne peut plus être changé non plus à l'accord qui prévoit la réalisation de la Communauté économique complète dans sept ans et demi. La période de transition devra sans doute être encore raccourcie. L'équilibre entre les intérêts britanniques et ceux des six partenaires de la CEE ne sera pas plus difficile à obtenir que la coordination entre les Six. Par son offre adressée aux membres de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) d'abaisser le tarif extérieur commun de 20 % dans le cadre d'un système de réciprocité, la CEE a montré qu'elle était prête à compenser le plus possible, de sa propre initiative, les inconvénients que la naissance d'un marché commun de cette ampleur implique pour les pays qui n'en font pas partie.

La satisfaction que suscitent les réalisations acquises ne doit pas faire oublier les dangers et les difficultés intérieurs auxquels le Marché commun doit faire face aujourd'hui encore. Pour ces écueils non plus, il ne suffit pas de trouver des solutions formelles, il faut conclure des accords qui favorisent la dynamique économique et ne l'entravent pas. Les pessimistes feront peut-être remarquer que précisément les problèmes qui ont suscité les débats les plus vifs, c'est-à-dire les réglementations de marché pour les produits agricoles, ne sont pour l'instant résolus que sur le papier. Certes, les accords sur l'agriculture ne reposent pas vraiment sur des principes d'économie de marché, mais ce plus fort bastion de l'autonomie des politiques économiques nationales vient lui aussi d'être abandonné à Bruxelles par les six pays. Le passage progressif à la politique agricole commune, s'il peut paraître à beaucoup trop lent ou trop rapide, a été soigneusement planifié dans ses aspects pratiques et dans son calendrier. Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'à partir du 1^{er} juillet de cette année au plus tard, il n'y aura plus de politique agricole nationale. À dater du même jour, toutes les subventions nationales seront interdites; il ne subsistera des exceptions que pour le lait, la viande de bœuf et le sucre, mais, ici aussi, la fin des compétences nationales est en vue. À l'extérieur, ce passage de la politique agricole nationale à la politique agricole européenne se manifestera par l'abrogation des lois nationales d'organisation de marché et d'autres lois protectionnistes, ou par des règlements en faveur d'une législation agricole de la CEE.

De son côté, le ministre fédéral de l'Alimentation, Werner Schwarz, n'a pu garantir aux agriculteurs allemands qu'un nouveau délai d'environ trois ans pour s'adapter aux conditions du marché commun. Il serait donc incorrect de vouloir maintenir nos agriculteurs dans la certitude que, grâce aux influences politiques, rien ne changera pour eux. Il existe heureusement des raisons légitimes de penser qu'ils résisteront avec succès à la concurrence. À long terme, on verra également les avantages d'un grand marché pour les consommateurs, qui étaient jusqu'à présent les parents pauvres du Marché commun.